

Contrecœur, le 3 mai 2022,

Chers concitoyens, concitoyennes,

Conformément à la loi 122 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous faire un rapport sur la situation financière de la Ville de Contrecœur au 31 décembre 2021. Ce document traite des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des livres de la Ville de Contrecœur a été effectué par la firme M.B.B.A., comptables agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2021.

Ces états financiers comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Contrecœur et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2021.

Les états financiers donnent également une image fidèle des résultats de ses activités, de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport financier 2021

Le rapport financier 2021 a été déposé au conseil municipal, le 3 mai 2022. Il est important de rappeler que l'exercice financier non consolidé 2021 démontre un excédent à des fins fiscales de 844 960 \$ sur des prévisions budgétaires de 15 821 697 \$. Le surplus non affecté non consolidé au 31 décembre 2021 se situe à 2 252 773 \$.

La croissance du développement résidentiel soutenue par les jeunes familles recherchant une première résidence abordable a généré des droits sur les mutations mobilières plus élevés de 743 804 \$. Le surplus de l'année 2021 de 844 960 \$ est donc expliqué en majeure partie par ce revenu supplémentaire.

Quote-part

Les dépenses de quote-part pour la Ville se chiffrent à 22 % des dépenses de fonctionnement non consolidées 2021. Les organismes auxquels la Ville verse des quotes-parts sont principalement la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, l'Autorité régionale de transport métropolitain, la Communauté métropolitaine de Montréal, la MRC de Marguerite-D'Youville et la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu.

Dette

Au 31 décembre 2021, la dette à long terme se chiffre à 36 743 200 \$. Ce montant se répartit en une portion se rattachant à des taxes de secteur, majoritairement commerciales et industrielles, soit 27 %, et une portion qui provient de subvention, soit 5 %. Le montant de la dette à la charge de l'ensemble des citoyens augmente donc de 1.8 millions, soit de 23 267 776 \$ à 25 068 444 \$.

Immobilisations

Chaque année, la Ville investit au niveau des immobilisations. Les dépenses de la Ville pour l'année 2021 se sont élevées à 11.4 millions \$.

Afin de maintenir le plan d'intervention en infrastructure routière locale dressé par les travaux publics, la Ville a effectué plusieurs travaux dans diverses rues de la Ville. Ce plan est appuyé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de cibler les interventions les plus appropriées à effectuer sur le territoire.

Dans le but de suivre l'évolution de la population de la Ville et le futur développement commercial à venir, des travaux ont été effectués à la bretelle 117 ainsi que dans la cité 3000 et sur la rue Industrielle à la charge des promoteurs.

Ces investissements dans les infrastructures de rues totalisent 6 816 443 \$.

La Ville a également effectué des travaux dans ses bâtiments selon le carnet de santé et fait l'acquisition de plusieurs véhicules et équipements pour le service de sécurité incendie, ainsi que pour les travaux publics, notamment, un balai de rues.

Ces investissements en véhicules, équipements et bâtiments totalisent 1 008 110 \$.

Afin de poursuivre le plan directeur des parcs, des investissements ont été faits dans les parcs Saint-Laurent-du-Fleuve, Donatien-Donais, Cormier, Antoine-Pécaudy et JAT Coallier ainsi que dans les sentiers de Barbe-Denys de la trinité.

Bien évidemment, nous ne pouvons passer à côté de l'investissement majeur dans le parc François-de-Sales Gervais. La Ville a bénéficié d'une subvention de la CMM.

Ces investissements dans l'aménagement des parcs totalisent 2 832 385 \$.

En décembre dernier, nous avons adopté le programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) qui se chiffre, pour les années 2022 à 2024, à 44 147 807 \$. Suivant ce programme, en 2022, la Ville procédera à la construction du nouveau réservoir d'eau potable, afin de maintenir un bilan de l'eau efficace et conforme. Elle effectuera des travaux et des plans et devis pour des travaux à venir, dans plusieurs rues de la Ville afin de continuer le plan d'intervention en infrastructure routière locale et continuera les travaux dans la Cité 3000 afin de développer la zone.

Réserves financières

Notre engagement envers l'environnement demeure une des priorités du conseil municipal. Le fonds sur le développement durable cumule une réserve de 381 930 \$, la réserve pour le transport collectif affiche 453 599 \$ et la réserve biométhanisation un cumul de 149 355 \$. Nous disposons de 198 054 \$ dans notre Fonds de l'arbre.

La Ville dispose d'autres réserves. La réserve pour l'équilibre budgétaire se solde à 2 000 000 \$, la réserve pour les infrastructures affiche 500 000 \$ et la réserve foncière est

au montant de 909 200 \$. Ces dernières permettront d'atténuer les augmentations prévisibles de ces activités.

La Ville de Contrecoeur jouit d'un cadre financier privilégié. En effet, nous pouvons compter sur l'apport de citoyens corporatifs, tant du point de vue fiscal que social, qui nous permettent d'avoir des infrastructures importantes pour une municipalité de notre taille. Le développement de la zone industrialo-portuaire nous promet des retombées économiques importantes qui enrichiront notre communauté. Le Conseil et moi-même travaillons pour réaliser une ville où les citoyens puissent jouir d'un environnement à la hauteur de leurs aspirations.

Je vous remercie de votre attention,
Maud Allaire, mairesse